



COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



CHAMPIONNAT FEDERAL QUADRETTES 2024

M4



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Secteur			
	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Lieux	Uchizy	Bourbon-Lancy	Vinzelles
Date et heure	28/04/2024 à 8h		
Nb qualifiés	24 équipes au total : 3 par secteur en base + selon participation 2024		
Informations diverses	Organisation par les présidents de secteur : lieu, engagement de 30 €/équipe, tirage au sort, désignation d'un arbitre, secrétariat, indemnités, contacter la presse, ... Les factures seront transmises par les secteurs aux A.S.		
Mode de compétition	En poules 13 points ou 2h de jeu		
Règlementation	Les 4 ou 5 joueurs de l'équipe doivent être licenciés en 4 ^{ème} division à la même ASB ou ESB. Les F-18 et G-18 médicalement surclassés peuvent participer. Tenue uniforme (haut obligatoire) pour toute l'équipe. Licence en règle obligatoire. Catégorisation : 1 point par partie jouée et gagnée. Noter le classement dans chaque poule.		
Fédéral			
Lieu	LE CREUSOT		
Date et heure	22 et 23/06/2024 à 14h		
NB Qualifiés	3		
Mode compétition	Idem secteur 6 poules de 4 le samedi ; 1 ^{ère} partie éliminatoire + qualificative le dimanche après-midi		
Règlementation	Idem secteur		
Indemnités	20 € par partie <u>jouée</u> et gagnée en poule ; 25 € : parties qualificatives ; 35 € : finales.		



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com

 @csb71



COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71

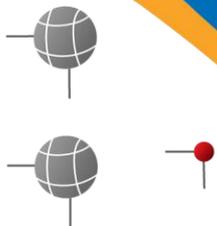


CHAMPIONNAT FEDERAL QUADRETTES 2024

M3



Fédéral	
Lieu	LE CREUSOT
Date et heure	22/06/2024 à 14h et 23/06/2024 à 8h (à confirmer selon nombre d'équipes)
NB Qualifiés	2
Mode compétition	En poules le samedi ; Cadrage, partie(s) éliminatoire(s) + qualificative le dimanche matin ou après-midi en fonction du nombre d'équipes inscrites. 13 points ou 2h de jeu
Engagement	30 € / équipes Les factures parviendront aux AS après les fédéraux.
Réglementation	Les 4 ou 5 joueurs de l'équipe doivent être licenciés à la même ASB ou ESB. 1 seul joueur M3 obligatoire / équipe. Possibilité de compléter avec des M4 si ces derniers n'ont pas participé aux championnats de secteurs. Les F-18 et G-18 médicalement surclassée peuvent participer. Tenue uniforme (haut obligatoire) pour toute l'équipe. Licence en règle obligatoire.
Catégorisation	2 pts / partie jouée et gagnée
Indemnités	20 € par partie jouée et gagnée en poule ; 25 € : cadrages et parties qualificatives ; 35 € : finales.



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71

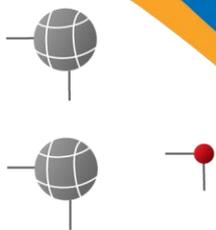


CHAMPIONNAT FEDERAL TRIPLES 2024

F3/F4 et F2



Fédéral		
Lieu	LE CREUSOT	
Date et heure	23/06/2024 à 8h	
NB Qualifiés	F3-F4 : 2	F2 : 1
Mode compétition	En poules 13 points ou 1h30 de jeu	
Engagement	20 € / équipe Les factures parviendront aux AS après les fédéraux.	
Réglementation	Les 3 ou 4 joueuses de l'équipe doivent être licenciées à la même ASB ou ESB. <i>Les F-18 médicalement surclassée peuvent participer (même en formation homogène).</i> Tenue uniforme (haut obligatoire) pour toute l'équipe. Licence en règle obligatoire.	
Catégorisation	F4 : 1 pt / partie jouée et gagnée F3 : 2 pts / partie jouée et gagnée	F2 : 3 pts / partie jouée et gagnée
Indemnités	15 € par partie jouée et gagnée en poule. 20 € par partie qualificative. 30 € à la partie finale. Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiées.	



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com

